



Société des  
Droits Voisins  
de la Presse

## LA SOCIÉTÉ DES DROITS VOISINS DE LA PRESSE – DVP AGENCES DE PRESSE

### DEMANDE D'ADMISSION

**Nous contacter :**  
**admissions@dvpresse.fr**

#### 1 - IDENTIFICATION

**Raison sociale\***

**Registre du commerce\***

Ville

N° Siren ou Siret

Numéro de TVA intracommunautaire

**Justificatif d'inscription sur la liste des entreprises ayant le statut d'agences de presse\***

**Forme juridique\*** (cocher la case idoine)

SA     SAS     SARL     EURL

Autre

#### 2 - SIÈGE SOCIAL/ADRESSE\*

N° et libellé de la voie

Code postal

Commune

Pays de résidence

\* Champs obligatoires

### 3 – COORDONNÉES

E-mail\*

Téléphone      Fixe       Mobile

### 4 – REPRÉSENTATION\*

#### Représentant légal n° 1

Qualité\* (cocher la case idoine) :

PDG       Directeur       Gérant       Administrateur

Autre

Mme     M

Nom\*

Nom d'usage/d'épouse/d'époux

Prénom\*       Nationalité\*

Date de naissance\*       Lieu de naissance\*

Pays de naissance\*

#### Si le représentant légal est une personne morale

Raison sociale\*

Ville\*       N° Siren ou Siret\*

#### Représentant légal n° 2

Qualité\* (cocher la case idoine) :

PDG       Directeur       Gérant       Administrateur

Autre

Mme     M

Nom\*

Nom d'usage/d'épouse/d'époux

Prénom\*       Nationalité\*

Date de naissance\*       Lieu de naissance\*

Pays de naissance\*

#### Si le représentant légal est une personne morale

Raison sociale\*

Ville\*       N° Siren ou Siret\*

\* Champs obligatoires

## 5 – APPORTS\*

- Connaissance prise des articles 5 et 6 des Statuts de la Société des Droits Voisins de la Presse, le postulant choisit d'apporter à la Société des Droits Voisins de la Presse le droit, tel que défini à l'article L. 218-2 du Code de la propriété intellectuelle, d'autoriser ou d'interdire la reproduction et la communication au public, totale ou partielle, des contenus journalistiques qu'il a collectés, traités et mis en forme *(cocher la case)*.

Les services de communication au public en ligne pouvant être autorisés ou interdits de reproduction et de communication au public, totale ou partielle, dans le cadre du présent apport, sont : *(cocher la case idoine et compléter le cas échéant)*

- tous les services de communication au public en ligne
- tous les services de communication au public en ligne à l'exception de *(lister)* :

Le droit d'autoriser ou d'interdire la reproduction et la communication au public, totale ou partielle, dans le cadre du présent apport, concerne les territoires suivants : *(cocher la case idoine et compléter le cas échéant)*

- le monde entier
- le monde entier à l'exception des territoires suivants *(lister)* :

## 6 – PAIEMENT DU DROIT D'ENTRÉE

Merci de payer votre droit d'entrée par virement bancaire sur le compte de la Société des Droits Voisins de la Presse  
Montant en fonction du chiffre d'affaires global de l'agence de presse *(cocher la case idoine)*

- 150 € si ce chiffre d'affaires du dernier exercice clos est inférieur à 500 000 €
- 300 € si ce chiffre d'affaires du dernier exercice fiscal clos est compris entre 500 000 € et 5 millions €
- 500 € si ce chiffre d'affaires du dernier exercice fiscal clos est compris entre 5 et 10 millions €
- 1 000 € si ce chiffre d'affaires du dernier exercice clos est supérieur à 10 millions €

Banque : Caisse d'Épargne d'Île-de-France  
IBAN : FR76 1751 5900 0008 0181 1063 390  
Code BIC : CEPFRPP751

Date du paiement

Raison sociale ou nom et prénom de l'émetteur du paiement

Nom de la banque émettrice

**Il est indispensable d'indiquer dans le motif ou le libellé du virement le N° Siren ou Siret.**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements communiqués par mes soins à l'appui de la demande d'admission à la Société des Droits Voisins de la Presse, et notamment que la résidence fiscale du postulant est à l'adresse mentionnée au point 2 et m'engage à communiquer à première demande tous les documents justifiant de la situation fiscale du postulant ainsi qu'à informer la Société des Droits Voisins de la Presse de tout changement de domiciliation fiscale.

Fait à [REDACTED], le [REDACTED]

Signature(s) (le(s) représentant(s) légal/légaux de l'agence de presse)

*Vos informations sont traitées par la Société des Droits Voisins de la Presse (responsable de traitement) afin de gérer votre vie de membre, de réaliser ses missions de gestion collective, d'assurer la collecte et la répartition des droits, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle et, dans son intérêt légitime de communiquer avec vous dans le cadre de votre vie de membre. Elles sont destinées à la Société des Droits Voisins de la Presse, aux organismes sociaux, fiscaux et financiers, ses partenaires ainsi qu'aux organismes de gestion collective établis dans ou hors de l'Union européenne. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion à DVP puis pendant les durées de prescriptions légales applicables. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et de portabilité que vous pouvez exercer par voie électronique à l'adresse [admissions@dvpresse.fr](mailto:admissions@dvpresse.fr). Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données par DVP, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur [www.dvpresse.fr](http://www.dvpresse.fr)*

# ACTE D'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ DES DROITS VOISINS DE LA PRESSE – DVP

**Sous réserve de l'acceptation de la demande d'admission par le Conseil d'administration  
de la Société des Droits Voisins de la Presse  
conformément à l'article 2 du Règlement général de la Société des Droits Voisins de la Presse.**

Je soussigné(e),

Nom

Prénom

agissant en qualité de représentant légal de l'agence de presse (*indiquer*)

## Déclare

Avoir pris connaissance des dispositions des Statuts et du Règlement général de la Société des Droits Voisins de la Presse, dont le siège social est 2, rue du Général Lanrezac – 92200 Neuilly-sur-Seine, France, et notamment des articles 5 et 6 des Statuts de la Société des Droits Voisins de la Presse ainsi que des informations contenues dans la notice de la demande d'admission.

Adhérer sans restriction ni réserve auxdits Statuts et Règlement général de la Société des Droits Voisins de la Presse, et ainsi de lui faire apport, conformément aux dispositions des articles 5 et 6 desdits Statuts, à titre volontaire et exclusif, du droit tel que défini à l'article L. 218-2 du Code de la propriété intellectuelle, d'autoriser ou d'interdire la reproduction et la communication au public, totale ou partielle, des contenus journalistiques que l'agence de presse susvisée a collectés, traités et mis en forme (*indiquer URL*).

- Sous une forme électronique par (*cocher la case idoine et compléter le cas échéant*) :

tous les services de communication au public

tous les services de communication au public en ligne à l'exception de (*lister*) :

- Pour (*cocher la case idoine et compléter le cas échéant*) :

le monde entier

le monde entier à l'exception des territoires suivants (*lister*) :

## Reconnais

que sous réserve d'un retrait total ou partiel effectué, s'il y a lieu, dans les conditions prévues aux Statuts et au Règlement général de la Société des Droits Voisins de la Presse, cet apport demeurera acquis à la Société des Droits Voisins de la Presse pendant l'existence de cette Société.

M'engage d'une façon générale à me conformer aux dispositions des Statuts et du Règlement général de la Société des Droits Voisins de la Presse.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature(s) (le(s) représentant(s) légal/légaux de l'agence de presse)

*Vos informations sont traitées par la Société des Droits Voisins de la Presse (responsable de traitement) afin de gérer votre vie de membre, de réaliser ses missions de gestion collective, d'assurer la collecte et la répartition des droits, conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle et, dans son intérêt légitime de communiquer avec vous dans le cadre de votre vie de membre. Elles sont destinées à la Société des Droits Voisins de la Presse, aux organismes sociaux, fiscaux et financiers, ses partenaires ainsi qu'aux organismes de gestion collective établis dans ou hors de l'Union européenne. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion à DVP puis pendant les durées de prescriptions légales applicables. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'effacement et de portabilité que vous pouvez exercer par voie électronique à l'adresse [admissions@dvpresse.fr](mailto:admissions@dvpresse.fr). Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données par DVP, vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur [www.dvpresse.fr](http://www.dvpresse.fr)*